

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 5

Artikel: Amnesty International : [1ère partie]

Autor: Rey, Claudine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274862>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



femmes suisses

LE MOUVEMENT FEMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDE EN 1912 PAR EMILIE GOURD

Les femmes battues et Errin Pizzey

(auteur de «Crie moins fort, les voisins vont t'entendre»)

par Marie-Pierre Carretier

Chiswick-Londres: un quartier ouvrier ni pire ni moins mal qu'un autre. Sur l'avenue, une grande maison particulièrement délabrée, couverte de graffitis. Des somniers crevés encombrant la cour d'entrée. Des gosses font la glissade sur la rampe d'escalier.

Je n'ai pas du tout envie d'entrer. Je sais ce qui m'attend: une odeur impossible de désinfectant va me sauter au nez, je vais traverser des pièces meublées de canapés avachis et de lits défaits, je vais croiser des femmes qui traînent toute la misère du monde sur leurs épaules...

Et parce que je suis encore assez naïve pour croire aux jours meilleurs, je pousse la porte. Aussi laide soit-elle, cette maison est pour des milliers de «paumées-battues-humiliées», un refuge. Une petite terre promise où elles viennent se camoufler, souffler, pleurer, trouver le courage de divorcer ou de rentrer chez elles.

Errin Pizzey est là, comme toujours, assise au milieu des enfants, discutant, consolant, expliquant.

Bien affirmative Errin. Elle sait pourtant d'expérience que rien n'est moins lo-

gique que notre société: depuis plus d'un an la municipalité la poursuit en justice parce que sa maison est surpeuplée: 60 à 100 personnes dans 8 pièces. Mais d'autre part, le gouvernement lui coupe les vivres car, dit-il, ce refuge n'est plus nécessaire!

Je ne vais pas vous rapporter les dizaines d'exemples que l'on m'a donnés. Manque de place. Croyez-moi sur parole, les femmes qui se réfugient à Chiswick tentent de sauver leur peau, ni plus, ni moins. Alors, si la maison est pagailleuse, s'il y a trop de monde, si ça crie trop fort, tant pis, tant mieux. C'est un coin chaud, sécurisant. Quand il y a 99 personnes autour de soi, on n'a plus peur du mari qui vient casser les vitres.

Le refuge de Chiswick est le premier stade d'une vaste opération: l'adresse étant connue du monde entier, les femmes débarquent avec leurs enfants des 4 coins de la Grande-Bretagne, à toutes les heures du jour et de la nuit. Aussitôt entrées, on



Pourquoi y a-t-il tant de monde dedans, alors?

Elle sait bien, Errin, qu'on ne fait de cadeaux à personne et surtout pas aux femmes: il y a quinze jours, Sarah est arrivée au refuge défigurée. Son mari lui avait cassé les pommettes à coups de marteau. Son calvaire dure depuis plus de 25 ans. Elle a porté plainte en justice, un jour que son mari l'avait violée avec un pied de table. Deux copains du mari sont venus jurer que Sarah avait couché avec eux. Ce n'était donc qu'une putain et le mari a été reconnu innocent. Je vous laisse le soin de tirer toutes les conclusions de cette horrible histoire. Dites-vous qu'il y a quand même une «justice», puisque le mari est aujourd'hui en prison, pas pour viol, évidemment, mais pour vol à main armée?

leur fait remplir tous les papiers nécessaires pour bénéficier de l'assistance sociale. Elles rencontrent médecins et psychiatres si elles le veulent. Après elles soufflent. La majorité des éducateurs (bénévoles) sont des hommes (ce, pour rétablir une bonne image du père) et ce sont toujours des hommes qui enseignent l'art de la cuisine.

Stade 2: après une période élastique (2 à 24 mois), à peu près stabilisées, ces femmes peuvent chercher du travail, affronter un divorce et aller vivre dans une des 12 communautés du groupe. (En fait, bien souvent, elles retournent chez leurs maris et ce n'est qu'au second séjour à Chiswick qu'elles font le grand saut.) Errin Pizzey avait également mis sur pied une

Suite en page 5

Edito

Femmes battues, Femmes torturées

Sujet démodé, direz-vous, le mari battait sa femme au Moyen Age, ou au pis dans les farces de Molière. Mais au XXe siècle!

Or, une «Association pour la défense des femmes maltraitées» vient d'être constituée à Zurich. Elle se propose d'étudier les cas de violence exercées sur les femmes, d'informer le public et de conseiller les femmes sur la manière de se défendre contre les mauvais traitements physiques et psychiques dont elles sont victimes. L'association tentera aussi de trouver des logements pour femmes et enfants qui veulent se mettre à l'abri des violences de leurs maris et pères (ATS).

Le dossier de ce mois n'est pas très gai, il évoque des tortures et des humiliations qui nous soulèvent le cœur, surtout lorsqu'il s'agit de femmes et de fillettes, plus faibles physiquement et citoyennes de seconde zone dans bien des contrées.

On considérerait il y a quelques années que les quelques peuples qui usaient encore de torture et de brutalité étaient exceptionnellement infantiles et inhumains. On réalise hélas, et surtout depuis le régime nazi, que la cruauté est inhérente à l'être humain le plus évolué.

Politiquement, les femmes sont torturées sous les régimes dictatoriaux; conjugalement, des femmes sont maltraitées dans tous les pays et tous les milieux sociaux, sans oser en parler pour protéger une pathétique dignité.

Amnesty International, le Centre for Human Rights and Responsibilities à Londres, la Convention européenne des Droits de l'Homme, l'esprit de la proposition de J.-J. Gautier en Suisse, autant de groupes courageux qui tentent d'alerter l'opinion publique.

L'esprit de violence, mais aussi l'amour du prochain représentent l'ambivalence humaine. Tâchons de tuer un peu de cette agressivité qui fait le malheur de notre condition.

B.v.d.Weid

Amnesty International

par Claudine Rey

FONDATION:

Le 28 mai 1961, l'avocat Peter Benenson qui défendait des prisonniers politiques de plusieurs pays se rendit compte que, seul, il ne pourrait aider qu'un nombre infime de personnes poursuivies, et lança alors un appel dans le journal «The Observer».

En deux mois, la base d'une organisation était sur pied dans cinq pays. AMNESTY INTERNATIONAL ÉTAIT NÉE.

Parmi les pionniers de cette organisation on trouve les noms d'Eric Baker et de Sean Mc Bridge, Prix Nobel de la Paix en 1974.

OBJECTIFS:

Ses objectifs sont la protection des prisonniers politiques et l'abolition de la torture. Depuis peu s'y est ajoutée la lutte pour l'abolition de la peine de mort. Son action repose sur quatre pierres angulaires:

- la **légalité**: elle réclame l'application du droit par tous les moyens légaux, et use de son influence pour faire développer les institutions juridiques internationales;
- la **stricte impartialité**: son texte de référence est la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Elle ne porte aucun jugement sur aucun système et combat les violations du droit où qu'elles se produisent;
- la **personnalisation**: l'opinion publique se lasse vite des proclamations platoniques. On ne se sent plus directement impliqué lorsque les protestations indignées se répètent indéfiniment. C'est pourquoi Amnesty fonde son action sur des méthodes spécifiques: il est demandé à presque chaque membre de devenir personnellement responsable de prisonniers bien déterminés;

— l'**internationalisme**: Amnesty considère que le domaine des droits et libertés de l'individu transcende les barrières nationales. Afin que sa protestation soit incontestable, les interventions viennent toujours de l'extérieur, et les groupes n'adoptent jamais de prisonniers individuels dans leur propre pays. Amnesty International, qui bénéficie du statut consultatif auprès des Nations Unies, de l'UNESCO, de l'Organisation des Etats américains, de l'Organisation de l'unité africaine et du Conseil de l'Europe, utilise les procédures de ces institutions internationales pour appuyer son action.

Contre les violations des droits de l'homme, l'opinion internationale possède un pouvoir moral très puissant. Les gouvernements sont sensibles à la publicité des critiques dont ils font l'objet.

Toute personne, quelles que soient ses opinions ou ses compétences peut adhérer à Amnesty International. Actuellement, A.I. compte plus de 100 000 membres de toute profession, de toute origine sociale, dans 78 pays dont 33 comptent une section nationale avec 1665 groupes d'adoption.

En Suisse il y a actuellement plus de 70 groupes. Rien qu'en Suisse romande on compte une vingtaine de groupes répartis dans tous les cantons romands (5 à Genève, 3 à Lausanne, 1 à La Côte-Rolle, Cossonay-Morges, Montreux, Vevey, Fribourg, Nord Vaudois, Vallée de Joux, Neuchâtel, Montagnes Neuchâteloises, Jura. Le groupe valaisan est en formation). Les adhérents (et adhérents!) représentent toutes les formations (de la ménagère à la vigneronne, de la collégienne à l'universitaire, du médecin à la commerçante), toutes les confessions et

Suite en page 5

femmes suisses
et le Mouvement féministe

paraissant une fois par mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Equipe de rédaction

Bernadette von der Weid
Boîte postale 10
1253 Vandœuvre
Tél. (022) 50 19 26
Jacqueline Berenstein-Wavre
Idelette Engel
Anne-Marie Ley
Gabrielle Widmer
Simone Chapuis
présidente du Comité du journal

Administration

Claudine Richoz
9, rue du Vélodrome
1205 Genève
CCP 12 - 117 91
Tél. (022) 29 19 04

Correspondance

Rédaction, Services de
Presse et Conférences
de Presse:
B. von der Weid
Abonnements:
C. Richoz

Publicité

L'Oeil Public-Pierre Monnet
B.P. 199 - 17b, rue Cavour
1211 Genève 11
Tél. (022) 45 87 18

Abonnement

1 an:
Suisse: Fr. 20.-
Etranger: Fr. 23.-
de soutien: Fr. 25.-

Les abonnements vont de janvier à décembre et sont renouvelés d'office, sauf dénonciation préalable

Impression

Ets Ed. Cherix et Filanosa SA
Nyon

Dossiers du mois:

Femmes battues
femmes torturées 1-2-3-4-5-7

Assemblée des délégués
de l'ASF 4
Chasse aux stéréotypes
racistes 6

une personne
toujours bien conseillée:



La cliente
de la
**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**